

Fiche d'information sur la Garantie Décès soudain ou accidentel senior et ses formules



Tarifs TTC et prestations applicables en 2024.

La cotisation est calculée en fonction du montant du capital souscrit et du nombre de personnes couvertes par le contrat.

Elle est fixe et n'évolue pas selon votre âge.

L'IRCEM Mutuelle vous propose 5 niveaux de garanties.

Niveau de couverture :	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Capital par assuré	15 000 €	30 000 €	45 000 €	60 000 €	75 000 €
Niveau de cotisation mensuelle :					
Vous seulement	12.60 €	22.20 €	31.80 €	41.40 €	51.00 €
Vous et votre conjoint	18.45 €	33.90 €	49.35 €	64.80 €	80.25 €